



EN L'AFFAIRE OPPOSANT

Zvambooker

et

LawmoonYacar

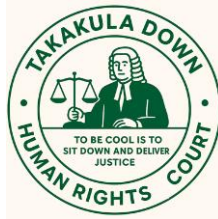
devant la

Cour des droits de l'homme de Takakula Down





1. Les peuples du *continent Takakula Down* (TDC) sont connus pour leur gaieté même face à l'adversité, et pour incarner la conviction que même les plus petits gestes peuvent apporter une grande joie. Leur attitude chaleureuse, calme et optimiste leur a valu la réputation mondiale d'être « *les peuples les plus heureux du monde* ». À juste titre, le sceau de l'*Union Takakula Down* (TDU), l'organisme continental dont le fonctionnement est calqué sur celui de l'Organisation des États américains, arbore fièrement un quokka souriant en son centre. Pourtant, sous cet esprit d'unité et d'optimisme, certaines parties du TDC sont confrontées à des défis persistants. Deux États insulaires, Zvambooker et LawmoonYacar (Yacar), sont depuis quelque temps pris dans des cycles de troubles politiques. Zvambooker et Yacar sont tous deux membres fondateurs de la TDU et membres des Nations Unies (ONU).
2. À l'horizon oriental, au-delà de la TDC, s'étend le vaste continent d'Amana Musat Fentera (AMF), où la lumière du soleil enveloppe de sa chaleur dorée les plaines vallonnées et les hauts plateaux déchiquetés, et où se trouve l'État légendaire de Dabula. Dabula, ancienne colonie, vibre aujourd'hui d'une âme singulière. Ses rivières chantant des chants ancestraux et ses forêts murmurant les souffrances des guerres de libération contre un passé colonial. Pourtant, la guerre n'a jamais vraiment disparu, et elle se manifeste rarement dans le fracas des canons. Au début de l'année 2022, la guerre s'est de nouveau insidieusement installée, d'abord sous la forme de murmures sur les places de marché, puis sous la forme de fumée s'élevant au-dessus des crêtes des hauts plateaux de Kuro. Les habitants de Kuro, agriculteurs et éleveurs, cultivaient leurs terrasses escarpées depuis des siècles, leurs chants résonnant dans les vallées où la terre était rouge de fer et l'air chargé de souvenirs. Mais en 2023, la musique de leurs champs a de nouveau été remplacée par des coups de feu, et leurs rivières sont devenues sombres.
3. Le conflit a commencé, comme souvent, par une promesse de réforme qui a dégénéré en accusations et en effusion de sang. Le gouvernement central de Dabula, confronté à une dissidence croissante, a qualifié le mouvement d'autodétermination de Kuro de rébellion terroriste. En réponse, le Front de restauration de Kuro (KRF), un groupe armés des hauts plateaux de Kuro, prétendant lutter pour la justice et l'égalité, a déclaré la guerre à l'État. Au fil des semaines et des mois d'affrontements sporadiques entre le KRF et les Forces de défense de Dabula (DDF), les civils se sont retrouvés constamment victimes de ces violences.
4. Depuis des siècles, le peuple Kuro est connu comme étant le premier peuple des hauts plateaux de Kuro, les premiers gardiens de ce qui allait devenir plus tard l'État de Dabula. Bien avant que Dabula ne porte ce nom, les Kuro parcouraient déjà les crêtes des hauts plateaux de Kulo, enterrant leurs ancêtres sur ces hauts plateaux conformément à leurs



traditions spirituelles et religieuses, et semant des céréales dans un sol qui portaient leurs souvenirs. Au fil des générations, certains de leurs clans ont traversé la mer Dracooler pour s'installer sur l'île TDC, qui deviendra plus tard Zvambooker, au nord-ouest de Dabula. Là, leur savoir-faire en matière d'élevage, de précipitations et d'anciens rites montagnards se mêla aux nouveaux paysages et aux nouveaux voisins, façonnant ainsi les premières bases sociales de la nation Zvambooker. À ce jour, la tradition orale de Zvambooker évoque encore ces premiers arrivants, les Kuro des hautes terres de Kuro, le peuple des étoiles de la montagne, vénérés comme les ancêtres qui ont donné à la nation son identité la plus ancienne, ses premiers systèmes de parenté, son sentiment d'appartenance à la terre plutôt qu'aux dirigeants. En tant que communauté autochtone mais numériquement peu nombreuse des hauts plateaux de Dabula, dont l'identité spirituelle et culturelle est de plus en plus marginalisée, la langue et les traditions des Kuro se sont rapprochées de celles des Zvambooker, favorisant ainsi un fort sentiment d'ascendance commune et de parenté culturelle, ce qui a conduit les Kuro à considérer les Zvambooker comme un peuple apparenté plutôt que comme un État étranger lointain.

5. De même, certains peuples des hauts plateaux de Kuro ont migré vers le nord pour s'installer dans les hauts plateaux de Pulo, jetant ainsi les bases de ce qui allait plus tard devenir le Royaume-Uni de Pulo (UKP). Depuis 1998, l'UKP revendique les hauts plateaux de Kuro, affirmant que ces terres lui appartiennent de droit, ce qui a engendré des désaccords persistants avec Dabula et a dégénéré en guerre entre les deux États. En 2026, le différend était pendant devant la Cour internationale de justice (CIJ). Malgré la procédure en cours, un nombre considérable des forces de l'UKP continue d'occuper certaines parties des hauts plateaux de Kuro, une présence que Dabula conteste avec véhémence, soulignant la tension persistante autour du territoire et de la souveraineté.
6. Yacar, dirigé par l'inflexible présidente Violet Ariku, a d'abord clamé sa neutralité concernant les conflits à Dabula, et les diplomates yacariens ont fréquemment évoqué la stabilité régionale. Pourtant, dès février 2023, les manifestes de chargement en provenance de Yacar et à destination de Dabula ont commencé à révéler une tout autre réalité. Des convois de camions banalisés pénétraient de nuit dans Dabula, transportant des « machines agricoles » qui, selon des articles de presse parus ultérieurement, portaient les numéros de série d'équipements militaires yacariens. Yacar est un État doté de capacités militaires significatives et ses usines produisent des armes sophistiquées, notamment des drones de précision.
7. En 2024, une ONG de Zvambooker a recueilli des preuves de ce qu'elle a qualifié de « *grave schéma de violence coordonnée* » contre le peuple Kuro. Lors d'une opération baptisée « *Opération Pureté* » par la DDF, des villages entiers des hauts plateaux Kuro, à savoir *Ganza*, *Turo* et *Ngaru*, ont été rasés en une seule semaine. Des images aériennes ont révélé des lignes de feu qui se déplaçaient avec une précision militaire. Les survivants



ont décrit d'étranges machines volantes qui descendaient à l'aube, silencieuses et brillantes, lançant des frappes avant de disparaître derrière les collines. Les enquêteurs ont ensuite identifié les fragments comme étant des composants de drones de fabrication yacariens, autrefois présentés lors de salons internationaux de l'armement.

8. Puis vint la fuite d'un enregistrement dont le contenu allait hanter les couloirs diplomatiques pendant des mois. Il s'agissait visiblement d'une conversation entre le général *Tulo Ranz*, ministre de la Défense de Yacar, et le commandant *Sila Othar* de la DDF : « *Les villages Kuro sont la racine* », disait une voix. « *Brûlez la racine, et l'arbre se desséchera* ». Sur X, Grok a authentifié cet enregistrement, diffusé anonymement en ligne. Dabula a cependant nié l'authenticité de la bande, la qualifiant de fabrication « *produite par les ennemis de la paix* ». Les experts légistes n'ont pu ni l'authentifier ni la rejeter de manière définitive, bien que les analystes linguistiques aient noté que l'accent de l'orateur correspondait aux caractéristiques du dialecte yacarien.
9. Dans ce contexte controversé, Zvambooker, qui entretient des liens historiques avec la minorité Kuro, a accusé Yacar d'« *avoir aidé, encouragé et facilité des actes de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre* ». Dans une interview télévisée, le ministre des Affaires étrangères de Zvambooker a déclaré : « *L'aide apportée par Yacar dans cette guerre n'est pas une aide bienveillante, mais une complicité consciente dans une campagne visant à éliminer un groupe ethnique et religieux. Yacar attise sciemment un feu qu'il peut voir et sa prétendue innocence brûle avec les braises. Yacar exerce une influence décisive sur les opérations de la DDF, non seulement en fournissant des armes, mais aussi par une coordination tactique en temps réel, une planification opérationnelle conjointe et le partage de renseignements. Si le monde ne peut pas voir la ligne entre l'aide et l'atrocité, alors l'impunité portera le masque de la souveraineté* ».
10. Dans plusieurs de ses interventions devant divers instances des Nations Unies, notamment le Conseil des droits de l'homme et l'Assemblée générale, Yacar a insisté sur le fait qu'il agissait et continuait d'agir dans le respect du droit international afin de préserver la stabilité régionale en fournissant une aide non létale, telle que des rations alimentaires, du matériel de communication et des drones de défense, pour d'empêcher que le conflit s'étende au-delà de ses frontières. À plusieurs reprises, Yacar a souligné qu'il n'exerçait aucune forme de contrôle sur les parties belligérantes à Dabula et **qu'on ne pouvait pas lui reprocher** son action humanitaire. Lors de sa dernière présentation à l'Assemblée générale des Nations Unies, la présidente de Yacar, Violet Ariku, a déclaré : « *Yacar ne devient pas un instrument du conflit simplement parce qu'il partage des outils avec un pays voisin. Les Yacariens n'incendient pas les villages, ce n'est pas dans notre nature. Nous cherchons seulement à contenir le chaos, et les autres nations doivent soutenir nos efforts* ». Peu après son discours, des journalistes, rassemblés devant le bâtiment de l'ONU, l'ont interrogé au sujet de l'enregistrement qui circulait sur les réseaux sociaux. Lequel enregistrement était suppose être une conversation entre le Général Tulo Ranz et le



Commandant Sila Othar, ce à quoi la présidente a rétorqué : « *Je n'ai aucun commentaire à faire sur les fruits d'un espionnage illégal. Mesdames et messieurs, ne perdons pas notre temps avec des récits qui mêlent chagrin et conjectures* ».

11. En avril 2024, le village de *Ngaru*, situé dans les hauts plateaux de Kuro, a été le théâtre d'une atrocité qui divise encore les enquêteurs. Le 17 avril, à l'aube, des témoins affirment qu'une colonne d'hommes armés, certains vêtus d'uniformes dépareillés, a envahi le village. Ce qui avait commencé comme un raid contre des « insurgés présumés » s'est soldé par la mort de trente-sept civils, dont l'instituteur Muri Chavura, retrouvé à près du tableau noir sur lequel il avait écrit : « *L'espoir est plus fort que la peur* ». Les rapports des enquêteurs locaux ont indiqué que de nombreux corps présentaient des brûlures compatibles avec des frappes incendiaires ; des fragments de boîtiers de drones récupérés sur les lieux ont été identifiés comme appartenant à un *modèle yacarien*, le Talon X3. Pourtant, le ministère de la Défense de Yacar insiste sur le fait que ces fragments pourraient provenir de drones vendus au marché noir, mis hors service depuis longtemps. « *Nos armes sont souvent volées, copiées et revendues* », a déclaré son porte-parole à la presse. « *Trouver un fragment ne signifie pas trouver un doigt sur la gâchette* ».
12. En effet, lorsque la fumée s'est élevée pour la première fois au-dessus des collines des hauts plateaux de Kuro, à Dabula, le monde n'a vu que le chaos. Mais sous cette fumée, des schémas ont commencé à se dessiner. La KRF, autrefois une bande hétéroclite de rebelles, était devenue une force disciplinée. Leurs uniformes, confectionnés à partir de tissus disparates, portaient désormais des marques que les analystes du renseignement ont pu identifier comme provenant **des surplus militaires de Zvambooker**. Au cours des mois qui ont suivi, des drones de fabrication yacarienne ont tracé des arcs silencieux au-dessus des villages de Kuro, cartographiant des itinéraires qui ont ensuite été bombardés par des mortiers dont les trajectoires étaient trop précises pour être attribuées aux armes de la DDF. Yacar a toujours affirmé que ses drones de surveillance avaient toujours servi à cartographier des itinéraires humanitaires. En effet, de nombreux villageois de Kuro dépendaient des approvisionnements alimentaires fournis par Yacar.
13. Les journaux locaux ont rapporté qu'à l'aube, lorsque les villageois Kuro de Ngaru et Ganza ont fui, ils pouvaient entendre non seulement les voix de leurs agresseurs, mais également le rythme des ordres étrangers, les tons clairs des officiers formés loin de là. Les enquêteurs de Zvambooker ont compilé les coordonnées des opérations sur le terrain de la DDF qui correspondaient aux calendriers de reconnaissance satellite de Yacar, affirmant que l'influence de Yacar n'était pas lointaine mais décisive. Pourtant, les faits restent confus. L'armée de Yacar insiste sur le fait que sa présence à Dabula n'était rien de plus qu'une « assistance technique » offerte pour endiguer le terrorisme qui se propageait vers ses frontières. Ses généraux nient avoir commandé une quelconque force, et son gouvernement affirme qu'aucune troupe n'a franchi la frontière pour combattre.



14. Plusieurs rapports d'ONG indiquent que les « conseillers techniques » de Yacar sont restés plus longtemps que ne le montrent les registres officiels ; et que les salles d'opérations conjointes de la ville frontalière de Kumhiri sont restées actives jusqu'en 2025. Pourtant, certains journaux affirment que ces salles sont devenues silencieuses quelques mois plus tôt, après que Yacar ait réduit sa mission humanitaire et fermé l'ancienne base du port de Nakaro, une base qui avait été établie pour les soldats qui, selon Yacar, étaient là pour assurer la sécurité des travailleurs humanitaires. En effet, des centaines de médecins ont félicité les soldats yacariens pour la sécurité qu'ils leur ont apportée. Cependant, selon certaines informations, il a été rapporté que parmi ces soldats se trouvaient des commandants qui dirigeaient les FDD pendant la nuit. Entre ces deux versions de la vérité se pose la question qui divise de nombreux commentateurs à Dabula et au-delà. Le 1er septembre 2025, le Parlement de Yacar, arguant que Yacar était injustement pris pour cible par les institutions internationales, en particulier le système des droits de l'homme du TDC, s'est officiellement retiré, à la majorité des deux tiers, de la juridiction de la Cour des droits de l'homme de Takakula Down, déclarant que la Cour était « *devenue politisée et incompatible avec l'esprit initial de la Charte* ».
15. **Quelques jours plus tard**, à Ganza, l'affaire a pris une nouvelle tournure. Des survivants ont décrit un siège d'une semaine au cours duquel des hommes en tenue de camouflage ont arrêté des villageois, les soupçonnant d'aider des terroristes. Parmi les détenus figurait le révérend Tomaso Kwanza, un pasteur local dont la disparition a été signalée par le *Dabula Herald* et documentée par la suite par *Human Integrity Watch* (HIW). L'ONG a affirmé que le révérend Kwanza a été soumis à des décharges électriques et à des techniques d'immersion dans l'eau dans un lieu de détention improvisé, « *conformément aux méthodes de formation yacariennes* ». HIW a cité le témoignage d'un ancien agent de sécurité qui affirmait avoir « vu des conseillers yacariens » diriger les interrogatoires derrière un miroir sans tain. Yacar a rejeté ce rapport, le qualifiant de « *propagande mensongère sur des atrocités* », ajoutant que l'agent en question « *n'avait pas d'identité vérifiable* ». Les enquêteurs qui ont tenté de localiser le site de détention n'ont trouvé qu'un entrepôt abandonné et des bidons d'eau, des vestiges ambigus qui laissent entrevoir des actes de violence, mais sans toutefois permettre d'identifier leur auteur de manière concluante. Ils ont trouvé des manuels rédigés en yacari : *Interrogatoire sur le terrain : principes d'efficacité*.
16. En juillet, des photographies publiées par le collectif d'investigation international *Veritas Journal* ont relancé le débat. Les images montraient quatre hommes ligotés, identifiés par la suite comme étant Lembo et les frères Sapatina, agenouillés près d'une tranchée en terre. Les métadonnées situaient les photos près du port de Nakaro, à trente kilomètres à l'intérieur du territoire Dabula, et les horodatages correspondaient à une offensive revendiquée par la suite par la DDF. L'article qui accompagnait ces photos affirmait toutefois que les hommes avaient été capturés par des forces « *entraînées et*



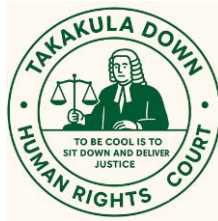
approvisionnées » par des militaires yacariens. Les insignes flous sur les photos, certains ressemblant à l'écusson militaire de Yacar, d'autres aux symboles du DDF, sont devenus le point central du débat. Les experts en numérique étaient en désaccord : un rapport a conclu que les images étaient « *inaltérées et conformes à la lumière naturelle* », tandis qu'un autre affirmait qu'il s'agissait de « *montages destinés à attiser l'opinion* ». Pour les familles des défunts, ces questions importaient peu. « *C'étaient mes fils* », a déclaré leur mère, Mme Nyasha Sapatina, la voix tremblante lors d'une interview à la radio. « *Est-ce important de savoir quel drone les a regardés mourir ?* »

17. **En septembre 2024**, le cas de Mira Kando, une étudiante en soins infirmiers de 19 ans originaire du village de Turo, dans les hauts plateaux de Kuro, a retenu l'attention au niveau international. Elle aurait été enlevée par des hommes armés alors qu'elle revenait d'une clinique du Croissant-Rouge. Quelques semaines plus tard, une vidéo divulguée a circulé sur des applications de messagerie cryptées, montrant une jeune femme lui ressemblant, interrogée et battue, accusée d'avoir soigné des « terroristes ». Des linguistes légistes ont identifié des voix avec un accent yacarien dans la vidéo, mais Yacar a rejeté cette analyse, la qualifiant de « *conjecture linguistique émanant d'éléments hostiles* ». Lorsque la vidéo a été présentée au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, la délégation de Yacar a quitté la salle, qualifiant ladite vidéo de « *guerre psychologique non vérifiée* ». Quelques mois plus tard, la famille de Mira a reçu une lettre portant un cachet militaire inconnu, contenant seulement quatre mots : « *Elle a servi de mauvais coeurs* ».
18. Tandis que le conflit de Dabula déchirait les vallées du continent AMF, ses flammes projetaient également de longues ombres sur la *mer de Dracooler*. Les navires marchands, les flottes humanitaires et même les bateaux de pêche glissaient désormais entre les vagues comme des fugitifs, conscients que des pirates se cachaient derrière chaque vague et que des factions rebelles tiraient sur les navires en toute impunité. Dans ce chaos, l'État de droit s'évanouissait comme la brume à l'aube, et la haute mer renaissait comme un territoire dangereux, où la souveraineté s'est estompée et où la violence surgissait sans prévenir. Les gouvernements de la TDC ont parlé avec inquiétude d'une « *mer devenue sauvage* », et les observateurs internationaux ont averti que les conséquences humanitaires du conflit de Dabula s'étendaient bien au-delà des côtes de Dabula.
19. Dans ce contexte d'incertitude, le *Madame VeeGee*, un sous-marin yacarien conçu pour la furtivité et l'endurance, naviguait invisiblement sous la surface de Yacar vers le port de Nakaro, au sud de Dabula. Le navire transportait bien plus que des provisions, il transportait l'espoir. Son ventre d'acier contenait des milliers de rations alimentaires et médicales destinés aux civils pris au piège dans les zones de conflit. À son bord se trouvaient 97 médecins et 33 infirmières, volontaires de la mission médicale internationale de Yacar, prêts à établir des cliniques d'urgence dans les hauts plateaux de



Kuro. Ils étaient accompagnés de 30 marines et commandos spécialement entraînés, ainsi que de centaines de caisses d'armement.

- 20. Le 7 décembre 2024**, à l'aube, des torpilles ont transpercé les profondeurs et ont ouvert *le Madame VeeGee* comme un tambour déchiré. La mer a englouti tout son contenu : tous les médecins, toutes les infirmières, tous les marines. Et pendant un instant, l'eau a brûlé avant de retomber dans le silence. **L'incident s'est produit en haute mer.** Quelques heures plus tard, la KRF a revendiqué publiquement la responsabilité de l'attaque : « *Nous avons détruit un navire de guerre ennemi qui tentait d'introduire des armes clandestinement à Dabula* ». Cette déclaration, diffusée par des chaînes de radio clandestines, affirmait que le sous-marin représentait une menace militaire. Cependant, les enquêteurs ont rapidement découvert une anomalie troublante : les systèmes de torpilles utilisés lors de l'attaque n'étaient pas des dispositifs improvisés typiques de la KRF, mais des roquettes anti-sous-marines et des missiles de précision lancés depuis les airs, fabriqués par Zvambooker, des armes réputées pour leur sophistication et dont l'exportation est strictement réglementée.
- 21.** De nouveaux renseignements ont approfondi le mystère. Les données satellitaires ont révélé que la KRF n'aurait pas pu localiser *le Madame VeeGee* sans les systèmes avancés de détection maritime par intrication quantique, une technologie détenue exclusivement par Zvambooker. Ces systèmes fonctionnent en dispersant des microcapteurs quantiques dans de vastes espaces océaniques, détectant des signatures thermiques et acoustiques infimes et les transmettant instantanément à des réseaux de coordination, même à travers les continents. Combiné au logiciel de reconnaissance des sous-marins basé sur l'IA de Zvambooker, capable de reconstituer l'identité d'un navire à partir de faibles vibrations sous-marines, ce système a permis aux assaillants de suivre *le Madame VeeGee* avec une précision troublante. Les analystes ont conclu que « *l'attaque nécessitait une orchestration technologique bien supérieure aux capacités connues de la KRF* », ce qui a conduit à alimenter des spéculations selon lesquelles des spécialistes militaires de Zvambooker avaient dirigé l'attaque à distance.
- 22.** Les responsables de Zvambooker ont rejeté ces allégations avec véhémence. Le ministre de la Défense a déclaré : « *Zvambooker n'a autorisé, soutenu ni facilité aucune attaque. Nos armes tombent entre des mains dangereuses parce que Yacar et ses alliés ne parviennent pas à endiguer la contrebande régionale. La responsabilité ne nous incombe pas, mais à ceux qui déstabilisent Dabula sous-couvert de missions humanitaires* ». Le porte-parole du ministre des Affaires étrangères de Zvambooker a ajouté que la présence de marines et d'armements à bord du sous-marin « *transformait le Madame VeeGee en une cible militaire légitime* », arguant que son naufrage, bien que tragique, ne violait aucune loi. Le président de Yacar a déclaré à la télévision nationale : « *Nos soignants se sont noyés, non pas par l'effet du destin, mais à cause d'un État qui se cache derrière des*



rebelles qu'il alimente secrètement ». Selon Yacar, la combinaison des technologies quantiques exclusives à Zvambooker, de la formation spécialisée et de la provenance des armes constitue une « *chaîne de responsabilité trop délibérée pour être ignorée* ». Yacar a en outre expliqué que les marines qui accompagnaient le sous-marin devaient assurer la sécurité des travailleurs humanitaires et « *la stabilisation des couloirs humanitaires* ». Pour certains, cette double cargaison, composée de médicaments et de munitions, était un symbole de nécessité dans un monde violent. Pour d'autres en revanche, elle était le signe d'intentions floues.

23. Alors que le conflit à Dabula s'intensifiait, l'air lui-même semblait respirer le chagrin, la terre était imprégnée du souvenir des villages réduits en cendres, les rivières transportaient les murmures des noms autrefois prononcés dans la joie. Chaque aube apportait son lot de morts et des déplacées, dont les ombres s'étendaient au-delà des frontières et des gros titres. À New York, Genève et Addis-Abeba, la conscience mondiale commençait à s'inquiéter. Le Secrétaire général de l'ONU prit la parole à la tribune de marbre, sous l'emblème bleu et or, et ses paroles résonnèrent dans l'hémicycle : « *Assez de sang a été versé. Le peuple de Dabula mérite la paix, maintenant, pas demain* ». Il a exhorté toutes les parties, le gouvernement, la KRF et leurs soutiens étrangers, Yacar y compris, à déposer les armes et à engager le dialogue avant que le pays ne « *disparaisse entièrement dans la fumée et le désespoir* ».
24. Une vague de télégrammes diplomatiques s'ensuivit, des résolutions furent rédigées dans un ton urgent, des émissaires furent envoyés pour négocier une trêve qui semblait impossible. Pourtant, alors même que les appels à la paix se faisaient de plus en plus pressants, l'artillerie des hauts plateaux de Kuro ripostait, indifférente aux discours des diplomates lointains. Les représentants de Yacar à l'ONU affirmaient que leur assistance était « *limitée, légale et visait à assurer la stabilité régionale* », tandis que la délégation de Zvambooker insistait sur le fait que « *la stabilité ne peut être construite sur les ruines des Kuro* ». En cette période de fortes tensions, le monde oscillait entre indignation et inaction, son vocabulaire moral mis à rude épreuve par les flammes de la guerre de Dabula.
25. Entre-temps, des élections générales avaient lieu à Yacar. Le *Parti nationaliste yacar* (YNP), autrefois marginal, s'était hissé au pouvoir grâce à une voix affûtée par le ressentiment. À chaque rassemblement, les dirigeants du YNP parlaient de sacrifice, des filles et des fils yacariens enterrés en terre étrangère, d'un *Congrès national yacar* (YNC) au pouvoir qui, selon eux, avait gaspillé la jeunesse dans des guerres injustes et inutiles. Leurs paroles ont touché une corde sensible longtemps étouffée par le devoir, et au moment du scrutin, le pays s'était déjà tourné vers un nouvel horizon. Le YNP n'a pas remporté la victoire avec fracas, mais avec une certitude profonde et délibérée, comme si la terre elle-même avait expiré et changé de direction.



26. Avec le nouveau gouvernement du YNP, la proximité historique et harmonieuse entre Dabula et Yacar commença à s'effriter, puis à se rompre définitivement. Le YNP parlait de réorientation, de récupération de la souveraineté face à des alliances contraignantes, et dans ses discours, Dabula était devenu un symbole, tantôt de trahison, tantôt de fardeau. L'atmosphère entre les deux États s'est refroidie. Les ministres qui, jadis, franchissaient les frontières les mains ouvertes, arrivaient désormais avec des sourires réservés et des conversations brèves. La parenté culturelle des peuples Yacar-Yacar, vieille de plusieurs siècles et enracinée dans une mémoire commune, s'est retrouvée mise à rude épreuve sous le poids de la politique. À Dabula, l'incertitude se répandit silencieusement, comme le givre sur les champs de la vallée.
27. Zvambooker observait la fracture se creuser avec la patience d'un pêcheur scrutant le changement de la mer. Il en comprenait parfaitement les enjeux : une alliance blessée, un nouveau gouvernement fier, un voisin pris entre la mémoire et la stratégie. Zvambooker agit donc avec la grâce prudente d'une nation qui sait reconnaître et saisir une opportunité lorsqu'elle se présente. Des émissaires arrivèrent à Dabula avec des mains chaleureuses et des promesses encore plus chaleureuses. Les accords commerciaux flottaient comme des lanternes sur une eau calme. La coopération militaire, les échanges culturels et les assurances discrètes de solidarité s'insinuèrent dans les conversations. À mesure que la distance entre Dabula et Yacar s'accroissait, Zvambooker s'inséra discrètement dans l'espace laissé vacant, se rapprochant toujours plus des nouvelles inquiétudes de Dabula, jusqu'à ce que sa présence ressemble moins à un nouveau partenariat qu'à une réponse à une question que Dabula n'avait pas encore osé se poser.
28. Sous la chaleur étouffante du début octobre 2025, les ministres des Affaires étrangères de Zvambooker et de Dabula se serrèrent la main sous les lustres de cristal du *Grand Peace Hall* de Novara City, pour célébrer un accord de paix. L'événement fut retransmis en direct dans le monde entier, le ministre Jonath Sirel de Zvambooker, souriant, main dans la main avec la ministre Elira Vass de Dabula, proclamant l'« *accord de cessez-le-feu d'Aurora* » entre les forces de Dabula et la KRF. Derrière eux se tenait le président Karsten Vale de Zvambooker, salué par certains journaux comme « *l'architecte de la paix* » et par d'autres comme « *le courtier à la facture* ».
29. Le cessez-le-feu n'a pas été obtenu à moindre coût. Aux termes de *l'annexe III de l'accord de cessez-le-feu d'Aurora*, Dabula a accordé à Zvambooker les droits exclusifs d'extraction de tous les minéraux rares des hauts plateaux de Kuro. En outre, le décret 2025/07, promulgué par l'administration transitoire de Dabula Mavhu, quelques jours seulement après le cessez-le-feu, a attribué 4 200 hectares de terres fertiles dans la vallée de Zinta, à Aurora Minerals Ltd, une société basée à Zvambooker et étroitement liée aux alliés politiques du président Vale. Le décret invoquait les « *besoins de revitalisation économique* » et « *une gratitude particulière pour la facilitation de la paix* », mais les

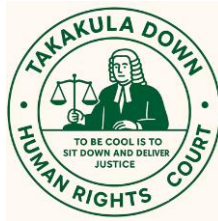


critiques internes à Dabula l'ont qualifié d'« *accaparement des terres sous-couvert de paix* ». **Aurora Minerals Ltd est une société privée.**

30. Au début de la guerre, les géologues de Zvambooker ont exploité les sols paisibles des hauts plateaux de Kuro et ont découvert ce qui allait bientôt bouleverser le destin des nations. Sous la terre, ils ont trouvé de riches gisements de gallium, de germanium, de néodyme, de tantale et d'indium, tous des minéraux essentiels à la technologie moderne avancée, y compris l'IA. Mais cette découverte a rapidement cédé la place à des d'importants bouleversements.
31. Après l'accord de cessez-le-feu, avant même que l'encre de l'accord n'ait séché, une exploitation minière intensive a commencé dans les hauts plateaux de Kuro. Les villages, dont l'identité et la subsistance étaient depuis longtemps intimement liées à la terre, ont vu leur monde bouleversé par des machines qu'ils ne contrôlaient pas. La paix nouvellement acquise a volé en éclats : le bruit, la poussière, l'intrusion dans les rythmes ancestraux. Les villageois de Kuro ont protesté, d'abord avec tristesse, puis avec colère. La police a reprimé la manifestation avec des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc, puis, lorsque les affrontements se sont intensifiés, avec des balles réelles. Quarante-deux villageois ont perdu la vie. Plusieurs autres ont été arrêtés sous l'accusation d'« *entrave au développement national* » et de « *violation de l'accord de paix* ».
32. À la télévision nationale, le ministre des Mines et du Développement local de Dabula a rejeté leurs griefs avec une claret effrayante : « *Les minéraux essentiels des hauts plateaux de Kuro appartiennent à tous les peuples de Dabula. Ce n'est pas un privilège exclusif des villageois de Kuro. Nous ne pouvons pas être pris en otage par la politique villageoise de quelques villageois. Devrions-nous compromettre le développement de toute la nation, y compris sa paix et sa sécurité, parce que quelques villageois veulent maintenir une agriculture de subsistance sur une terre que nos ancêtres ont bénie en lui offrant les minéraux rares et essentiels, indispensables pour sortir Dabula de la pauvreté ? Je ne le pense pas* ».
33. Ce qui suivit bouleversa l'équilibre du pouvoir technologique mondial. Autrefois classé 14^e dans la course à l'IA, Zvambooker s'est hissé à la première place, éclipsant ses concurrents de longue date dans les technologies d'IA civiles et militaires. Des organisations internationales réputées publièrent des preuves vérifiables, attribuant cette ascension fulgurante à l'accès illimité de Zvambooker aux minéraux rares et essentiels de Dabula. Dabula enregistra également une croissance économique régulière après l'accord de paix. Interrogé sur l'ascension soudaine de Zvambooker, le ministre du Commerce international du pays a simplement répondu : « *C'est le fruit du travail acharné de notre nation. Nous prenons les bonnes décisions et concluons des partenariats stratégiques au bon moment* ».



34. Mais au-delà des données, derrière les profits, la terre elle-même saignait. Des écologistes de Yacar ont mené des recherches approfondies sur l'impact écologique de l'extraction de ces minéraux rares dans les hauts plateaux de Kuro. Leurs conclusions faisaient état de dévastation, de rivières troubles à cause des eaux de ruissellement, de champs pastoraux s'effondrant dans des fosses, de forêts rasées, d'écosystèmes fracturés. Le Directeur de l'ONG *Environmental Justice* a déploré que les hauts plateaux de Kuro, autrefois un lieu d'harmonie et d'abondance paisible, soient en train de devenir une plaie ouverte sur la terre.
35. Parallèlement, à la suite de l'accord de cessez-le-feu, dans les salles d'audience de la capitale de Dabula, Mavhu City, les conséquences de la guerre continuent de se dérouler dans un silence assourdissant. Des dizaines de commandants de la KRF et quelques officiers de la DDF sont désormais traduits devant des tribunaux militaires, accusés de crimes de guerre et d'homicides illégaux. Les journalistes sont autorisés à assister aux procès, mais uniquement pour les déclarations liminaires ; le reste se déroule à huis clos. Plusieurs officiers subalternes ont avoué avoir commis des « *excès opérationnels* », mais aucun d'entre eux n'a mentionné l'implication de Yacariens. Quelques ressortissants yacariens, anciens formateurs, experts en logistique ou prétendus « *conseillers de terrain* », ont été cités dans les conclusions de certains jugements rendus par des tribunaux de Dabula, mais aucun mandat d'arrêt n'a été émis. Interrogé à ce sujet, le Procureur général de Dabula a simplement déclaré : « *Nous poursuivons ce qui nous concerne ; les affaires étrangères relèvent d'autres juridictions* ».
36. Une seconde vague de poursuites militaires a suivi, axées sur la torture, la cruauté et les traitements inhumains. Les poursuites se poursuivent à ce jour. Les audiences se tiennent une enceinte fortifiée, interdite à la presse. Les accusés sont des officiers de rang intermédiaire des KRF et des DDF ; leurs visages sont marqués par la fatigue, leurs uniformes dépareillés. Les témoignages font état de simulation de noyade, de chocs électriques et de détention dans des cellules glaciales. Mais aucun des accusés n'est étranger, aucun ne porte de noms yacariens. Interrogé à ce sujet, le Procureur a simplement répondu : « *Nous n'avons aucune juridiction sur des invités qui n'ont jamais été ici* ». Parmi les témoins, plusieurs anciens détenus ont déclaré sous serment avoir vu des « *superviseurs* » yacariens observer et diriger les interrogatoires à travers des vitres réfléchissantes. Mais en l'absence de documents officiels, d'ordres signés ou d'uniformes, leurs déclarations se sont dissoutes dans le doute devant les tribunaux.
37. Mme Sapatina a été citée par un journal local : « *La terre détient les preuves, mais elle ne peut pas parler. Il n'y a pas de justice à Dabula, les tribunaux se contentent d'observer un silence rituel. Les tribunaux de Dabula sont conçus non pas pour révéler la vérité, mais pour la dissimuler* ». Insatisfaites, les familles des victimes ont adressé des pétitions à l'ambassade de Zvambouker pour demander le soutien d'enquêtes indépendantes. Aucune n'est venue.



38. Yacar n'a pas tardé à dénoncer les accords de cessez-le-feu. Dans un discours prononcé devant l'*International Press Guild*, la ministre des Affaires étrangères de Yacar, Dr. Nahlia Oram, a accusé Zvambooker de « *faire de la paix un prétexte à l'exploitation des ressources* ». Elle a également fait valoir que de tels accords violaient les obligations internationales en matière de droits humains. Une coalition d'activistes connue sous le nom d'*Indigenous Rights of Dabulians* (IRD) a déposé une requête auprès de la Cour constitutionnelle de Zvambooker, arguant que les accords miniers et fonciers violaient les droits du peuple Kuro. Les juges ont écouté attentivement, mais ont finalement statué que la question ne relevait pas de leur compétence, invoquant le principe de la souveraineté parlementaire. « *La Cour* », a écrit son président, « *ne peut pas remettre en cause la sagesse de la politique étrangère de l'État* ». L'affaire a suscité un vif intérêt à Zvambooker. Dans un amphithéâtre universitaire, le professeur Adela Mbiri de l'université de Zvambooker a posé une question qui a trouvé un écho bien au-delà du monde universitaire : « *Lorsque des souverains échangent la paix contre des biens, s'agit-il encore de diplomatie ou s'agit-il plutôt de domination ? Tout tribunal appelé à juger un tel accord se trouverait confronté à une question fondamentale : une Cour constitutionnelle ou un tribunal des droits de l'homme peut-il interpréter les traités entre nations, ou cela ne constitue-t-il pas une atteinte au principe acro-sain de la souveraineté de l'État ? Jamais la frontière entre droits de l'homme et pouvoir discrétionnaire diplomatique n'a paru aussi tenue* ».
39. Le différend serait probablement resté cantonné à la rhétorique diplomatique sans un autre incident. **En novembre 2025**, le ministre de l'Intérieur de Zvambooker a discrètement mis en place une « *Politique d'entrée sélective* » imposant aux Yacariens des exigences renforcées en matière de visa, notamment des procédures de contrôle de sécurité pouvant durer jusqu'à deux ans. Des étudiants yacariens qui étudiaient à Zvambooker ont rapporté avoir été brusquement informés qu'ils devaient quitter le pays sous 14 jours, à moins de refaire une demande de « *permis spécial* ». Mara Wye, une étudiante de 21 ans, a déclaré à Global Voices Radio : « *Il ne me restait plus que deux examens à passer avant d'obtenir mon diplôme. Ils m'ont simplement dit que mon pays figurait sur une « liste rouge ». Personne ne m'a expliqué pourquoi* ». Ces mesures ont suscité l'indignation au Parlement yacarien. Ce dernier a adopté une résolution accusant Zvambooker de « *coercition économique et de politiques migratoires discriminatoires* », contraires à ses obligations fondamentales en matière de droits humains. Pour les étudiants, les universitaires et les familles yacariens, des expressions utilisées dans la « *Politique d'entrée sélective* », telles que « *contrôle renforcé* » et « *suspensions temporaires pour raisons de sécurité* », se sont traduites par des refus de visa, des retards et des révocations de visa. Yacar a continué à protester, qualifiant cette politique d'humiliante. Certains Yacariens ont saisi la Cour constitutionnelle de Zvambooker **qui a confirmé la validité** des mesures prises par l'État, les qualifiant d'« *exercice légal du pouvoir discrétionnaire souverain* ».



40. Alors que ses politiques continuent de se durcir à l'égard des yacariens, le ministère des Affaires étrangères de Zvambouker a publié une déclaration affirmant que « *lorsque la diplomatie échoue, les contre-mesures légales demeurent le dernier instrument de conscience en vertu du droit international* ». Il a justifié le durcissement des restrictions en matière de visas à l'égard des ressortissants yacariens comme étant « *des mesures temporaires, proportionnées et ciblées visant à contraindre Yacar à respecter ses obligations extraterritoriales en matière de droits humains à Dabula* ». Dans la même déclaration, le ministre a souligné que les actions de Zvambouker n'étaient « *pas punitives mais protectrices, et fondées sur le devoir universel de garantir la responsabilité des violations graves des droits humains* ».
41. Des câbles diplomatiques divulgués et publiés ultérieurement par le *Takakula Times* ont révélé une correspondance tendue entre les deux gouvernements. Dans une note adressée au ministre des Affaires étrangères de Yacar, le vice-ministre de l'Intérieur de Zvambouker écrivait : « *Ces mesures sont réversibles. Si Yacar engage des poursuites crédibles contre les responsables des atrocités commises à Dabula, Zvambouker est prêt à lever immédiatement toutes les restrictions de visas.* » Une autre note, datée de deux semaines plus tard, réitérait que ces mesures « *étaient conçues comme une incitation à la justice* », tout en avertissant que « *l'inaction ne ferait qu'aggraver l'isolement moral et diplomatique de Yacar* ». En réponse, Yacar a condamné ces mesures, les qualifiant d'« *intimidation économique déguisée en vertu humanitaire* », et a accusé Zvambouker d'outrepasser ses prérogatives et d'instrumentaliser le commerce. Quatre mois et trois semaines se sont écoulés avant que Yacar ne dépose sa requête auprès de la Cour des droits de l'homme de Takakula Down.
42. Les archives historiques du ministère des Affaires étrangères de Zvambouker attestent que de telles politiques conditionnelles n'étaient pas sans précédent. En 2019, Zvambouker avait imposé des restrictions de voyage similaires à l'État de Krunasha à la suite d'informations faisant état d'un nettoyage ethnique et religieux dans le *delta du Nami*. Six mois après la mise en place d'une enquête indépendante et l'ouverture de poursuites par le gouvernement de Krunasha, Zvambouker annonçait la suspension immédiate de toutes les mesures restrictives, saluant « *le triomphe de la responsabilité sur l'impunité* ». Se référant à ce précédent, l'actuel ministre des Affaires étrangères de Zvambouker a rappelé aux observateurs internationaux que « *lorsque la justice est recherchée de bonne foi, Zvambouker n'hésite jamais à lever la main* ». Le gouvernement a maintenu que sa politique actuelle à l'égard de Yacar suivait « *la même voie fondée sur le principe de contre-mesures légales, calibrées non pas pour détruire les économies, mais pour répondre aux exigences de la conscience publique, qui s'inspirent de toutes les grandes traditions religieuses* ».
43. Alors que les jours se transformaient en mois après le cessez-le-feu et que la fumée de la guerre de Dabula refusait de se dissiper, les relations fragiles entre Zvambouker et Yacar



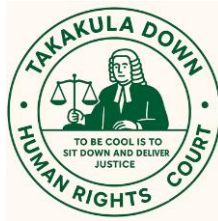
commença à s'effiloche de manière irrémédiable. Ce qui avait commencé par des échanges diplomatiques tendus se transforma en une méfiance ouverte, et ce qui n'était autrefois que des conversations officieuses devint des accusations publiques. Lors des réunions internationales, les deux délégations se faisaient face non pas comme des partenaires de paix, mais comme des adversaires dissimulés derrière le protocole. Les discours se firent plus acerbes, les applaudissements plus clairsemés et l'atmosphère chargée d'un ressentiment silencieux. Le ministre des Affaires étrangères de Zvamboker, exaspéré par des démarches restées sans réponse et des notes de protestation restées sans suite, a déclaré devant l'Assemblée générale des Nations Unies : « *Lorsque le dialogue se transforme en déni, la justice doit s'exprimer. Il est temps de sortir ce différend du domaine politique pour le faire entrer dans celui du droit. Nous préparons actuellement une action interétatique pour violation des droits de l'homme contre Yacar, qui sera portée devant la Cour des droits de l'homme de Takakula Down, l'ultime arbitre de la conscience publique de notre continent. Pour Zvamboker, il ne s'agit pas simplement d'un litige, mais d'un véritable jugement moral qui nous oblige à défendre les personnes appartenant à des minorités, conformément aux engagements pris dans le cadre de l'initiative "Faith for Rights". Tous les membres des Nations Unies doivent réaffirmer leur foi dans les droits de l'homme et leurs obligations conventionnelles !* »

44. Des juristes, des experts en droits de l'homme et des analystes médico-légaux se sont réunis dans la capitale de Zvamboker pour examiner minutieusement des images satellites, des communications interceptées et des témoignages de réfugiés qui avaient fui les collines en flammes. Le **30 janvier 2026**, par la voie de la procédure interétatique, Zvamboker a déposé une requête (**requête 2026/1**) contre Yacar devant la Cour des droits de l'homme de Takakula Down (TDHRC), en faisant valoir les arguments suivants :

- *Yacar porte la responsabilité internationale des violations systématiques et généralisées des droits de l'homme sur le territoire de Dabula, en violation de ses obligations en matière de droits de l'homme.*

45. L'administration de Yacar n'a pas pris cette affaire à la légère. Le président de Yacar a déclaré à la télévision nationale : « *Pour nous, Yacariens, l'affaire portée devant la TDHRC par Zvamboker est un défi à notre souveraineté et une ombre jetée sur notre nom. Le décor est planté pour que la justice teste les limites du pouvoir et que la loi se batte une fois de plus contre le spectre de la guerre* ». Le **9 février 2026**, Yacar a déposé sa propre plainte contre Zvamboker devant la TDHRC (**requête 2026/2**), présentant les trois griefs suivants :

- *Zvamboker est responsable du naufrage du Madame VeeGee, en violation de ses obligations en matière de droits de l'homme.*



- *L'accord de cessez-le-feu d'Aurora est incompatible avec les obligations de Zvambooker en matière de droits de l'homme.*
- *La politique de Zvambooker en matière de visas visant les Yacariens viole ses obligations en matière de droits de l'homme.*

46. La TDHRC a été créée en vertu de la Charte de Takakula Down relative aux droits de l'homme et des peuples (Charte), un traité adopté par la TDU qui consacre un large éventail de droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, reflétant étroitement, tant dans leur substance que dans leur esprit, les dispositions de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. La Cour exerce à la fois une compétence contentieuse et consultative. Sa compétence matérielle est déterminée par l'article 35, qui dispose : « *La Cour est compétente pour interpréter et appliquer la Charte, ainsi que tous les autres traités relatifs aux droits de l'homme ratifiés par les parties devant elle* ». Sa compétence s'étend à tous les États membres qui ont ratifié la Charte et accepté la compétence de la Cour conformément à l'article 36 de la Charte, qui dispose : « *Tout État partie peut, lors du dépôt de son instrument de ratification ou d'adhésion à la Charte, ou à tout moment ultérieur, déclarer qu'il reconnaît la compétence de la Cour pour toutes les questions relatives à l'interprétation ou à l'application de la présente Charte* ». La compétence de la Cour en matière de réparation est la suivante : « *Si la Cour constate qu'il y a eu violation d'un droit relevant de sa compétence, elle ordonne que la partie lésée soit assurée de la jouissance de son droit qui a été violé. Elle ordonne également, s'il y a lieu, que les conséquences de la mesure ou de la situation qui a constitué la violation de ce droit soient réparées et qu'une indemnisation équitable soit versée à la partie lésée* ».

47. Yacar et Zvambooker sont tous deux parties à la Charte. Yacar a ratifié la Charte en 1989 et Zvambooker en 2010. Ils ont également tous deux ratifié les neuf principaux traités des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) et la Convention contre la torture (CAT). Les deux États sont également parties aux principaux instruments du droit international humanitaire : les Conventions de La Haye (1899 et 1907), les Conventions de Genève (1949) et leurs protocoles additionnels (1977). Yacar a fait la déclaration prévue à l'article 36 de la Charte pour accepter la compétence de la Cour lorsqu'il a ratifié la Charte, tandis que Zvambooker n'a fait cette déclaration qu'en 2019. La Charte ne fait aucune mention de réserves à la Charte ou de retraits de la compétence de la Cour. Yacar a renoncé à sa déclaration acceptant la compétence de la TDHRC le 1er septembre 2025. Yacar et Zvambooker disposent tous deux d'une Cour constitutionnelle, qui est la plus haute juridiction pour toutes les questions relatives aux droits de l'homme. En vertu de la



Constitution des deux pays, les accords internationaux ne lient l'État qu'après avoir été approuvés par le Parlement.

48. Les particuliers, les groupes et les organisations non gouvernementales peuvent engager une procédure contre toute partie à la Charte qui a accepté la compétence de la TDHRC. Les États parties à la Charte peuvent introduire des requêtes contre d'autres États parties pour violation présumée de la Charte (requêtes interétatiques), à condition que toutes les parties aient accepté la compétence de la TDHRC. La seule condition de recevabilité applicable aux requêtes interétatiques est que la Cour ne peut se saisir de l'affaire qu'après épuisement de tous les recours internes, conformément aux règles généralement reconnues du droit international.

49. Après avoir examiné les **requêtes 2026/1 et 2026/2**, qui reposent pour l'essentiel sur les mêmes faits, la TDHRC a décidé de les joindre en une seule, désignant Zvambooker comme requérant et Yacar comme défendeur. Ces désignations sont faites sans préjudice des droits ou des positions respectifs des parties. Le président de la Cour a indiqué qu'il examinerait les deux requêtes ensemble, mais qu'il statuerait séparément sur leur recevabilité et leur bien-fondé. Cette procédure est adoptée afin de garantir l'équilibre procédural et d'éviter les doublons tout en préservant l'indépendance de chaque affaire.

Instruction : Rédigez des mémoires complets pour le requérant (*Zvambooker*) et le défendeur (*Yacar*). Chaque mémoire doit traiter en détail les questions de compétence, de recevabilité, de fond, ainsi que les réparations appropriées **concernant les quatre demandes** soumises à la Cour.